

Briefing pour les entreprises

**Votre entreprise est inscrite au Quiz du routier 2023 et nous vous en remercions !
Vous trouverez dans ce document toutes les informations pratiques et les détails sur
le tableau de bord de votre entreprise.**

COMMUNIQUEZ L'URL DE VOTRE ENTREPRISE

Il est très important de transmettre à tous vos collègues le lien personnalisé ou le QR Code de votre entreprise.
Seules les personnes qui joueront via ce lien seront comptabilisées pour le compte de votre entreprise.

[Dashboard](#) [Statistieken](#) [Promotiemateriaal](#) [Logout](#)

Pour retrouver ce lien, connectez-vous sur www.quizduroutier.be via l'onglet entreprise. Vous serez connectés directement au tableau de bord où vous aurez également accès aux statistiques afin de suivre les résultats de vos collègues ainsi qu'au matériel promotionnel.

N'oubliez pas de communiquer votre URL personnalisée disponible en français et en néerlandais.
Seuls les joueurs participant au Quiz via ce lien seront comptabilisés dans vos statistiques.

En français : www.quizduroutier.be/entreprise/votreentreprise

En néerlandais : www.truckerquiz/bedrijf/jebedrijf

NL

<https://truckersquiz.dev.devplus.be/bedrijf/vsv/>



FR

<https://quizduroutier.dev.devplus.be/entreprise/vsv/>



En haut à droite, vous voyez un menu déroulant avec le nom de votre entreprise. Si vous avez ajouté plusieurs entreprises, vous pouvez basculer entre les tableaux de bord de vos différentes entreprises ici.

vsv

VOEG EEN EXTRA BEDRIJF TOE

Vous n'avez pas encore ajouté d'entreprise supplémentaire ? C'est possible via le bouton rouge à côté.

COMMUNICATION

Communiquez cette action au sein de votre entreprise à partir du 1^{er} juin.
Le Quiz ne sera actif qu'à partir de ce jour-là.

PROPOSITION DE TEXTE POUR VOTRE COMMUNICATION INTERNE AU SUJET DU QUIZ :

Testez-vos connaissances du Code de la route et tentez de gagner l'un des prix mis en jeu !

Chers collègues,

Participez au Quiz du Routier de l'Agence wallonne pour la Sécurité routière et montrez à vos collègues que vous êtes incollable sur le Code de la route! Quel que soit le résultat, vous serez toujours gagnant car en quelques clics, vous aurez rafraîchi vos connaissances en sécurité routière et vous aurez une chance de remporter un des nombreux prix mis en jeu !

En plus, en jouant pour le compte de notre entreprise, vous nous ferez peut-être gagner un prix spécial « entreprise » !

Essayons de relever ce défi ensemble !

Rendez-vous dès maintenant / à partir du 1 juin (à personnaliser en fonction de la date d'envoi) et jusqu'au 30 juin 2023 sur {lien personnalisé de l'entreprise à compléter}!

Ce lien est uniquement destiné à notre personnel.

Si d'autres personnes sont intéressées, elles peuvent participer individuellement sur www.quizduroutier.be

Que le meilleur gagne !



AFFICHE ET BANNIÈRES

[Dashboard](#) [Statistieken](#) [Promotiemateriaal](#) [Logout](#)

Du matériel de communication est disponible pour vous dans l'onglet « Matériel promotionnel »

Vous y retrouverez des bannières que vous pouvez rendre cliquables avec l'URL personnalisée de votre entreprise. Vous pouvez les utiliser dans votre signature email ou sur votre intranet entre le 1er et le 30 juin.

L'affiche A3 que nous mettons à votre disposition est personnalisable avec votre lien. Ouvrez-la au format PDF et remplacez la partie 'votre entreprise' qui est cliquable par le nom exact de votre entreprise qui est mentionné dans votre lien personnalisé.



Quelques inspirations de texte pour votre communication :

- Êtes-vous incollable sur le Code de la route en tant que chauffeur routier ? (👉 Relevez le défi)
- Brillez-vous autant que votre cabine ? 🏆
- Le Code de la route n'a aucun secret pour vous. Mais cette question ? 🧠 Serez-vous couronné le chauffeur routier le plus brillant ?
- Attention : nous ne sommes pas responsables des larmes de vos collègues si vous êtes le grand gagnant du quiz. 😊



DES QUESTIONS ?

Contactez-nous via QUIZ@AWSR.BE